

Coût du séjour 160 euros



Renseignements OSVIDH :

OSVIDH

6 rue des Landelles
35520 Melesse
contact@osvidh.fr

Vos contacts :

Typhène GUILLE

06 12 73 43 36 typheneguille@gmail.com

Bulletin d'inscription à compléter et à renvoyer à :

OSVIDH – 6 rue des Landelles- 35520 Melesse

IMPORTANT : Merci de faire une préinscription par mail

Je soussigné(e) Mr Mme..... inscrit mon enfant

Nom.....Prénom.....né

(e)...../...../.....

au mini camp de Trémelin du 23 au 26 août 2020

Adresse

.....

.....

Tél :...../...../...../...../..... .E.Mail :

Joindre **un chèque de 50 euros** pour acompte (à l'ordre de l'OSVIDH), ainsi qu'un **certificat médical** de non contre-indication aux activités sportives de plein air, et un **test aisance aquatique** signé par une personne qualifiée.

Dès réception de votre inscription, vous recevrez un courrier vous indiquant : -

La convocation à une réunion de présentation du mini camp

- Les documents à fournir (fiche sanitaire + assurance....)

- Une liste précisant les effets nécessaires pour le camping et la pratique des activités nautiques

Fait à :

Signature :

Le :/...../.....



Mini Camp Trémelin

Du 23 au 26 Août 2020

11/14 ans (2006 à 2009)



Situation :

Le Lac de Trémelin :

Le domaine de Trémelin est un **site naturel** couvrant près de 220 hectares. A dominante forestière, le site comporte également un étang et des landes, espaces tous deux classés *Zones Naturelles d'Intérêts Ecologique, Faunistique et Floristique*.



De nombreux circuits de randonnées offrent de belles balades. Le tour du lac aménagé est accessible pour toute la famille et un carnet d'interprétation est disponible pour les enfants.



L'été, la baignade est autorisée et surveillée sur la plage.



Présentation:

Ce mini camp permet, aux 11- 14 ans, de découvrir un endroit proche de nous, au travers de différentes activités sportives et culturelles:

-  Course d'orientation, kayak, escalade, paddle, accrobranche, randonnées autour du domaine.
-  Découverte de la faune, de la flore côté eau et côté terre, sans oublier les légendes qui s'y cachent...
-  Et pour le soir, des veillées qui promettent de bonnes rigolades.

Inscription à partir du 5 Juin 2020

INFO : L'OSVIDH se réserve le droit d'annuler le séjour selon l'évolution des contraintes sanitaires et/ou un nombre d'inscriptions trop faible. Séjour remboursé en cas d'annulation

A fournir avant le départ :

- ✓ Une attestation de réussite au test d'aisance aquatique signée par une personne qualifiée,
- ✓ Une participation de votre comité d'entreprise (séjour déclaré à la DDCSPP),
- ✓ Chèques vacances ANCV + 2,5%.

Habitants du Val d'Ille-Aubigné, Dingé, Hédé :

Vous bénéficiez d'une aide de l'office des Sports suivant le quotient familial en joignant :

- ✓ Une copie de l'avis d'imposition reçu en 2019 sur les revenus de 2018,
- ✓ Un justificatif de la CAF mentionnant le montant des allocations familiales de l'APE et de l'APP,
- ✓ Une photocopie du livret de famille.

Habitants extérieurs au Val d'Ille-Aubigné, :

- ✓ Le coût du séjour est majoré de 5 euros.

A bientôt pour cette
belle découverte !

